

IA-IPR
Affaire suivie par :
Brice Bénard
Brice.Benard@ac-orleans-tours.fr

Claire Jardin-Malassinét
Claire.Jardin@ac-orleans-tours.fr

Sophie Neumann
Sophie.Neumann@ac-orleans-tours.fr

Michael Tailleux
Michael.Tailleux@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 38 79 41 76
Mél : ce.ipr@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le lundi 1 septembre 2025

Les Inspecteurs d'Académie-
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
d'Éducation Physique et Sportive

à

Mesdames et Messieurs les
professeurs d'EPS

s/c des chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée E.P.S. 2025 / 2026

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale EPS souhaite la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans notre académie et une bonne entrée dans le métier aux nouveaux professeurs. Nous partageons aussi une pensée pour tous les collègues professeurs qui ont fait valoir leur départ à la retraite, avec de grands remerciements à l'égard du dévouement pour la réussite des élèves tout au long de leur carrière.

Nous tenons à remercier tout particulièrement toutes les personnes ressources (chargés de mission, conseillers techniques, etc....) qui permettent à l'inspection pédagogique régionale de remplir toutes ses missions et qui nous soutiennent dans le déploiement de la politique éducative dans l'académie.

La circulaire nationale de rentrée pour l'année 2025-2026 définit notre feuille de route. Elle rappelle notre engagement au regard de grandes priorités : « **faire réussir chaque élève** » dans un contexte de lutte contre les déterminismes, de préparation à l'exercice de la citoyenneté, d'inclusion et de prise en compte du bien-être et de la santé des élèves comme facteurs essentiels d'épanouissement et de réussite scolaire.

Dans la déclinaison académique de ces axes nationaux, nous devons collectivement continuer à viser le plus haut niveau d'acquisition des savoirs et des compétences pour chaque élève, en exploitant l'analyse réflexive, en développant les collectifs apprenants, en s'engageant dans le développement permanent des gestes et compétences professionnels.

Aussi la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS doit porter une attention particulière au bien-être et à la santé des élèves. Dans un contexte d'indicateurs inquiétants au niveau sociétal sur la question de la santé physique et mentale, il devient incontournable pour l'Ecole de poser l'enjeu d'une pratique accessible, motivante et régulière. En articulant l'ensemble des espaces possibles de pratique sportive et artistique (EPS, association sportive dans l'établissements, activités de l'UNSS, dispositifs sportifs et artistiques), ainsi qu'une variété d'expériences, un objectif majeur reste l'engagement des élèves dans le plaisir de la pratique physique en construisant des repères sur soi, dans la relation avec les autres et l'environnement.

Articulé avec les enjeux précédemment cités, l'éducation à la citoyenneté est également un objectif majeur pour l'EPS. La lutte contre les déterminismes sociaux et contre les stéréotypes, le développement de l'égalité hommes-femmes, l'appropriation et le respect des valeurs de l'Ecole de la République sont autant de points d'attention pour les mises en œuvre en EPS et la mobilisation des gestes professionnels dans la relation pédagogique.

C'est dans ce contexte que l'inspection pédagogique régionale continue à porter avec conviction l'accompagnement des équipes pédagogiques : en restant attachée à sa disponibilité, en soutenant les initiatives innovantes, en offrant autant que possible des espaces de développement professionnel.

Nous rappelons qu'au-delà des rendez-vous de carrière, il est possible pour chacun, quel que soit le statut, de solliciter un accompagnement selon un format répondant au mieux à vos besoins et vos questionnements, par exemple sur les pratiques pédagogiques, les parcours professionnels, les pistes d'évolution.

Les réunions d'équipe, toujours riches dans les échanges et source de dynamisme collectif renouvelé, sont maintenues. Les modalités d'accompagnement et les outils à notre disposition permettent d'appréhender des formats différents et adaptés au regard des besoins différenciés.

Dans le domaine de la formation en lien étroit avec l'EAFc, nous avons à cœur d'offrir des modalités de formation les plus adaptées aux besoins identifiés et exprimés (catalogue de formations à initiative locale, parcours magistère, préparation aux concours, productions des groupes ressources, collectifs apprenants...). A partir d'une évaluation objective, chacun doit pouvoir s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Enfin il nous semble important de rappeler notre devoir de vigilance collective et individuelle dans le domaine de la communication, dans un contexte où les usages du numérique sont à la fois une richesse de fonctionnalités mais aussi une source de problématiques. L'usage de la correspondance par courriel, doit rester dans un cadre déontologique et sécuritaire : usage strict de l'adresse académique, respect de la règle de la voie hiérarchique selon le destinataire et la nature du contenu, utilisation écologique et raisonnée, contenus respectueux des personnes.

Vous retrouverez les informations utiles (textes officiels, dossiers de l'inspection pédagogique régionale EPS, ressources pédagogiques...) sur le site académique : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/eps/>.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire 2025-2026.

Michael Tailleur

Sophie Neumann

Claire Jardin-Malassiné

Brice Bénard

